



Envoyé en préfecture le 23/12/2021
Reçu en préfecture le 23/12/2021
Affiché le 
ID : 033-213300700-20211223-202178-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le Vingt-et-un décembre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 décembre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Etaient présents : Didier PHOENIX, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Sophie OLIAS—ZEITSCHERL, Renaud CHEIN.

Etaient absent excusé : Catherine SANCHEZ pouvoir Jacques LASSALLE, Gilles NAVELLIER pouvoir Didier PHOENIX, Audrey JOLLY pouvoir Carmen Picazo, Chantal BOURDELAS pouvoir Magali LARAPIDIE

Secrétaire de séance : M. LASSALLE Jacques

Finances 2021/78 N°32

Budget principal exercice 2021_affectation du résultat 2020 de la section de fonctionnement annule et remplace la délibération finances 2021/8 n°5

Le Maire

RAPPELLE que par délibération n° FINANCES 2021/8 N°5 le conseil municipal a décidé de l'affectation du résultat de 2020 pour le budget principal de la commune, le 08 février 2021.

INFORME le conseil municipal que suite à une anomalie des reprises du résultat 2020 en 2021 il y a une différence avec le Compte de Gestion de 454,71€ sur les reprises de résultat de clôture. Il y a donc lieu de régulariser cet écart en revotant la délibération d'affectation de résultat 2020.

PROPOSE au Conseil Municipal de reprendre une délibération qui annule et remplace la délibération n° FINANCES 2021/8 N°5 du budget principal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97



Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

SLO 47

ID : 033-213300700-20211223-202178-DE

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice		+ 5 464,34
■ ■ précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
B Résultats antérieurs reportés		+ 302 090,26
■ ■ ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou -		
C Résultat à affecter		+ 307 554,60
■ ■ = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
D Solde d'exécution d'investissement		
■ ■ R 001 excédent de financement		+ 73 169.50
E Solde des restes à réaliser d'investissement		- 16 169.86
■ ■ Besoin de financement		
■ ■ Excédent de financement		
F besoin de financement	=D+E	0,00

AFFECTATION	=G+H = C	
■ ■ 1) G - Affectation en réserves R 1068 en investissement		0
■ ■ au minimum, couverture du besoin de financement F		
■ ■ 2) H Report en fonctionnement R 002		307 554,60
■ ■ DEFICIT REPORTE D 002		0.00

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

En Euros

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Recettes
D002 Déficit reporté	R002 Excédent reporté	D001 Solde d'exécution	R001 Solde d'exécution	R1068 Solde d'exécution
	307 554,60		73 169.50	

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97